

le service à la Grosse Ile. Il a été acheté pour cela lors du choléra. Je me suis aussi adressé au ministère pour obtenir ce bateau. Mais dans le cas d'épidémie en Europe ou dans tout pays avec lequel nous avons des communications, il nous faut un bateau pour prévenir la propagation du fléau.

M. LOVITT : Si le gouvernement achète ces bateaux, j'espère que l'on provoquera des offres, car dans la ville d'où je viens il y a un homme qui ne fait rien autre chose que ces bateaux.

Accise ..... \$8,674 88

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Pour payer à Joseph Baby des arrérages d'appointements comme officier d'accise, \$230. Comment se fait-il que vous remontez jusqu'à 1883 pour confirmer un petit salaire. Bien que ce soit une petite somme, ce crédit ne semble pas justifiable, puisqu'il s'agit d'une réclamation due depuis cinq ans.

M. BOWELL : Le ministre du revenu de l'intérieur m'a expliqué ce soir que ceci n'est pas correct. Cet homme entra dans le service à un certain salaire. Après le terme d'essai il avait droit, d'après la loi, à une augmentation. Ce terme est fini depuis deux ans et demi, et l'on demande la somme à laquelle il a droit, conformément à la loi.

M. MITCHELL : Il faudrait quelque explication au sujet du crédit de \$200 à M. Quinn, officier d'accise.

Sir CHARLES TUPPER : Les devoirs de cet officier sont à Montréal. Il a été envoyé en dehors pour remplir des fonctions qui ne sont pas ses fonctions régulières. Pendant son absence l'inondation eut lieu, et sa propriété fut détruite.

M. PATERSON (Brant) : On nous donnera peut-être quelque explication au sujet du crédit de \$8,000 pour le service préventif.

Sir CHARLES TUPPER : C'est pour un service spécial.

M. MITCHELL : Est-ce pour les agents secrets dont le ministre des douanes s'est si bien servi ?

Sir CHARLES TUPPER : C'est pour prévenir les alambics illicites.

M. PATERSON (Brant) : En a-t-on découvert plusieurs ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

M. PATERSON (Brant) : Le nombre a-t-il augmenté depuis l'augmentation du tarif sur la boisson ?

Sir CHARLES TUPPER : Je crois qu'il existe une plus grande difficulté; la difficulté augmente en proportion du tarif.

Chemins de fer ..... \$335,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'ai demandé au ministre des chemins de fer ou au ministre des finances un état des dépenses et des recettes jusqu'au premier du mois courant, sur le chemin de fer Intercolonial. Je n'ai pas vu cet état.

Sir CHARLES TUPPER : Je l'ai déposé sur la table, ainsi qu'un état semblable relativement aux canaux.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vous rappelez-vous le montant.

Sir CHARLES TUPPER : Environ \$147,000 d'excédant. Le déficit a augmenté d'environ \$147,000 depuis l'année dernière, je crois. Je parle de mémoire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vous ne parlez pas de l'Intercolonial ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

M. MITCHELL : Je suppose que l'honorable ministre peut nous dire, peut-être, combien d'hommes—peut-être cent ou deux cents—on a employé inutilement pour faire poller la neige avant l'élection de Northumberland. L'honorable

M. BOWELL

ministre n'était peut-être pas ici alors, et il ne saurait le dire.

Sir CHARLES TUPPER : Il y a eu assez de neige pour nécessiter l'emploi de ces hommes.

Sir JOHN A. MACDONALD : Pelotes de neige.

M. MITCHELL : Oui, il y a eu assez de pelotes de neige, et elles m'ont rendu service; mais le gouvernement n'était pas assez puissant, bien qu'il ait fait son possible pour me faire rentrer dans la vie privée.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ainsi, le déficit sur l'Intercolonial serait d'environ un quart de million ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

M. MITCHELL : Les journaux parlent d'une offre qui a été faite au gouvernement pour l'achat de l'Intercolonial. Y a-t-il eu une offre *bona fide*, et le gouvernement a-t-il l'intention de vendre ce chemin ? S'il veut le vendre, ou entre-tient cette idée, il fait une chose qui ne sera pas avantageuse pour la population des provinces maritimes. Je donnerai un conseil au gouvernement. Lorsque nous avons fait à Londres l'arrangement compris dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les représentants des provinces maritimes, surtout des parties du nord du Nouveau-Brunswick, acceptèrent cet arrangement comme une partie du contrat concernant la Confédération. C'est une partie de la charte de ce pays, et toute tentative de vendre le chemin à des particuliers serait contraire à la charte.

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous n'avons pas l'intention de vendre le chemin.

M. MITCHELL : Je ne l'ai pas cru, bien que l'on parlât de la chose.

Sir CHARLES TUPPER : Je suis heureux de voir que l'administration de ce chemin est si bien faite que l'honorable député ne croit pas qu'il faille faire des changements.

M. MITCHELL : Cette administration n'a pas été satisfaisante pour le pays. Je n'ai pas raison d'être fier de l'usage que l'on a fait de ce chemin pour tourner les électeurs contre moi.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : A-t-on l'intention de louer, sinon de vendre cette ligne ?

Sir CHARLES TUPPER : Il n'y a aucune proposition de ce genre.

Ministère des postes ..... \$2,418.92

M. WATSON : Est-ce l'intention du gouvernement d'établir bientôt un service tri-hebdomadaire de malles sur le chemin de fer "Manitoba South-Western." Les trains circulent trois fois par semaine, et la population est à présent grandement incommodée.

Sir CHARLES TUPPER : Je considérerai cela.

M. DALY : Je dois dire au ministre que la question a déjà été soumise au maître général des postes, qui est à l'étudier. Ainsi le ministre des finances n'a nullement besoin de s'occuper de la chose.

M. MULOCK : Je désire attirer l'attention de l'honorable ministre sur le cas de H. G. Hopkirk. Je comprends qu'il n'était pas dans le service lors de sa nomination à cette position; cela est tout à fait injuste pour le service. Cet employé n'est pas arrivé à cette position par promotion, mais fut choisi de préférence à plusieurs employés plus anciens, et ce n'est certainement pas la manière de procéder.

Sir JOHN A. MACDONALD : M. Hopkirk avait beaucoup d'expérience; je crois qu'il était commis de première classe, et était secrétaire du maître général des postes depuis quatre ans; il connaît parfaitement le travail du ministère, et est très capable.